

pect humain montraient de nouveau à la face de l'univers, dans une circonstance aussi solennelle pour le catholicisme, leurs fruits empoisonnés ; Lucifer comptait de nouveaux imitateurs, des milliers de voix répétaient l'impie NON SERVIAM. Etrange aberration de la raison humaine ! subitement, la guerre au clergé catholique était déclarée par un parti s'affirmant catholique ; la parole et la plume rivalisèrent dans leurs attaques contre les droits du catholicisme. En maints endroits, on fut tenté d'adopter l'infamie franchise de Gambetta et de crier : *le cléricalisme, voilà l'ennemi* ; mais on fut trop lâche. Peut-être aussi la secte ne l'avait-elle pas ordonné, car elle est prudente et rusée comme le serpent. Ce ne fut pas sans émotion et sans un grand serrement de cœur que les catholiques sincères virent nos libéraux canadiens-français, tout en criant bien haut qu'ils étaient de vrais disciples du Christ, s'allier aux sectaires et proclamer la pure doctrine du rationalisme. Le chef de ce grand parti politique donna lui-même, au moment propice, le signal du passage à l'ennemi ; dans un langage froid et pondéré, rempli des subtilités habituelles à son éloquence, répondant au chef du parti conservateur qui venait d'entamer la discussion sur la deuxième lecture du Bill réparateur, ce grand libéral gladstonien traça lui-même les lignes de démarcation qu'il entendait poser entre son parti et l'élément opposé et exposa à la face du pays les idées qu'il professe au sujet du magistère de l'Eglise catholique. Commencant d'abord par affirmer que *"jamais il n'a pris la parole avec autant d'assurance, jamais il n'a été plus fermement convaincu de la justice d'une cause,"* il en vint à enseigner que *"la mesure de la justice n'est pas uniforme, mais qu'elle est en grande partie affectée par des différences de religion, des différences d'éducation et par une multitude d'autres circonstances."* Effleurant ensuite le côté constitutionnel de la question, ce catholique, aux idées aussi larges que le monde, termine son discours par la déclaration suivante, aussi catégorique que caractéristique : "Va-t-il être dit qu'occupant une position de cette nature, l'on me dictera la ligne de conduite que je dois suivre en cette chambre pour des raisons qui peuvent s'adresser aux consciences de mes collègues catholiques, mais qui ne s'adressent pas de même aux consciences de mes collègues protestants ? Non. Tant que j'occuperai un siège en cette chambre, tant que j'occuperai le poste que j'occupe, chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position sur une question quelconque, cette position, je la prendrai, non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme, mais je la prendrai pour des motifs qui peuvent s'adresser aux consciences de tous